

Comité de quartier du bourg de Plougasnou:

compte-rendu de la réunion du 8 décembre 2014

Membres présents:

Laurence Oudin, Thierry Desmarres, Alain Choquer de la municipalité

Michèle Franc, Jean-Victor Gruat, Guy Pouliquen, du groupe « déchets »

Marilou et Gérard Guignon, Nicole et Daniel Charles, Françoise Urien, du groupe « circulation »

Francine Yvorra, Deborah Gamble, Annie Le Revel, Françoise Daniel, du groupe « sentiers »

Excusés: Michel et Denise Fer

Depuis la dernière réunion du 9 octobre, les trois sous-groupes formés se sont rencontrés en réunions de travail et ont chacun approfondi les thèmes qu'ils s'étaient engagés à étudier.

Cette réunion du 8 décembre a eu pour but de mettre en commun les résultats de ces études pour en informer l'ensemble du comité et requérir leur opinion. Laurence Oudin, de son côté, a répercuté auprès du comité les dernières informations obtenues auprès du conseil municipal. Thierry Desmarres, sollicité par le sous-groupe travaillant sur les déchets verts, est venu lui aussi donner quelques précisions et informations en sa possession.

Deux sous-groupes avaient rédigé un compte-rendu de leurs études et réflexions, comptes-rendus distribués à l'ensemble du comité et qui ont servi de ligne directrice pour fournir les informations.

1 Le groupe « déchets »

Partant de la situation existante mais aussi de la règle faisant obligation aux communes de «traiter» les déchets ménagers, rappelant que les déchets verts sont assimilés à des déchets ménagers, le groupe s'est posé des questions, notamment sur le nombre de personnes dans l'incapacité d'acheminer à la déchetterie leurs déchets verts ainsi que sur la façon de procéder à la destructions des branchages puisqu'il y a interdiction de les brûler. Il a également émis des suggestions en vue de l'amélioration de la collecte des déchets ménagers par un rappel des jours d'enlèvement et rappel à la

population des lieux où sont situés les conteneurs. Il faut distinguer les déchets verts des autres déchets (déchets ménagers mais aussi petits encombrants qui posent le plus de problèmes aux personnes ayant des difficultés à se déplacer et/ou ne sachant pas que faire de ces petits objets ne rentrant dans aucune rubrique de la collecte).

Le groupe propose la création d'une association qui pourrait s'occuper:

- du recensement des personnes concernées se trouvant dans l'impossibilité matérielle de transporter les déchets verts en déchetterie
- de l'organisation du collectage et/ou du broyage des déchets verts
- de comment se débarrasser de ces petits encombrants

Thierry Desmarres assiste aux réunions avec Morlaix Communauté et nous explique que l'objectif est de réduire les coûts en améliorant le tri.

Questions soulevées: achat d'un broyeur et comment l'utiliser?

Développement des composteurs domestiques? Des expériences effectuées dans d'autres communes sont exposées (Plourin essaie le compostage collectif, plate-forme communale de compostage en Vendée).

Laurence Oudin relaiera ces réflexions auprès des autres comités de quartier. Entre temps, le groupe « déchets » approfondira la réflexion sur la création de l'association.

2 le groupe « circulation- accessibilité »

Un compte-rendu clair ayant été rédigé, Gérard Guignon en reprend les différents points insistant sur l'indication du parking public de la salle municipale, parking qui devra rapidement être éclairé pour que les usagers de la salle l'utilisent en toute sécurité, dégagant ainsi le stationnement anarchique sur la rue de Primel lors de toutes les utilisations de cette salle en soirée. Par ailleurs prenant acte qu'une réflexion est menée par la commune sur la signalétique, dont les problèmes sont largement évoqués dans le compte-rendu du groupe, Gérard Guignon en profite pour demander qu'une attention particulière soit apportée à la dénomination exacte des localisations telles que, par exemple, « Foyer Rural » qui devrait en fait s'intituler « Maison des Associations » puisque cet établissement, occupé dans la semaine par de nombreuses associations, n'est ni affecté en propre au Foyer Rural ni même géré par lui puisque ceci relève des prérogatives de la Mairie.

Laurence Oudin précise que les propositions du groupe font l'objet d'un examen quant à leur faisabilité. Elle indique que le radar pédagogique, retiré il y a longtemps, est en réparation; tous relèvent que la panne doit être grave pour que la remise en état soit aussi difficile. Elle indique que l'accès à la

mairie devrait être facilité par l'élargissement du trottoir. Pour le parking provisoire d'une vingtaine de places en face de la mairie, à côté de l'ancien café, elle rappelle qu'une réflexion municipale est engagée sur le devenir de ce lieu avec habitat et stationnement; le groupe précise qu'un stationnement provisoire semble déjà avoir été étudié et qu'il serait le corollaire à l'aménagement du tronçon de la rue François Charles pour le mettre en conformité avec le PAVE.

Les commerçants semblent favorables à l'établissement d'une zone bleue autour de la place de l'église; cela favoriserait la rotation des voitures et l'accès aux commerces. Le comité est d'accord avec cette proposition. Quand la mettre en œuvre?

Laurence Oudin propose que des membres du groupe « circulation » participent au travail du conseil municipal sur ce point. Il est par ailleurs proposé que, sur la place de l'église, le cheminement piétons réduit à néant par des stationnements en épi ou interdits, soit matérialisé en utilisant des balises verticales parallèles aux signalements existants. (barrières bleues ou mur en limite de parvis)

Thierry Desmarres dit que tout cela représente une tâche ardue; la mise en application des décisions prises n'est pas facile (question de moyens financiers, d'organisation, de responsabilisation, d'habitudes prises...la patience est de mise).

3 le groupe « sentiers »

Ce groupe a effectué un gros travail sur le terrain à la découverte de sentiers existants ou ayant existé, à partir de cartes; le but étant de répertorier ces sentiers, d'améliorer, de développer et éventuellement créer des circuits intéressants permettant de relier un certain nombre de points du patrimoine. Il y a lieu de répertorier le petit patrimoine afin de créer les itinéraires les plus pertinents.

Les sentiers côtiers abimés par les tempêtes devront être remis en état, c'est aussi une volonté de l'équipe municipale. Voir avec le lycée de Suscinio pour faire intervenir des étudiants, ceci demande une programmation anticipée.

Une collaboration avec St Jean-du Doigt est envisagée, les deux communes ayant des itinéraires en continuité.

Ces projets ne sont pas simples à mettre en œuvre et font intervenir plusieurs structures, entre autres les services des espaces naturels de Morlaix Communauté; beaucoup de règles sont à respecter (exemple, moins de 30% de bitume sur un circuit pédestre).

Questions posées:

Y a-t-il un inventaire des chemins ruraux de la commune? annexe avec le PLU?

Des discussions avec les agriculteurs seraient-elles possibles pour trouver des solutions intéressantes (lorsque les chemins sont barrés par exemple).

Thierry Desmarres dit que, peut-être, si la réflexion le permet, Sylvain Auguste qui s'occupe du camping municipal pourrait durant les mois creux intervenir dans ce projet de réhabilitation des sentiers, à voir si cela est faisable.

Laurence Oudin nous informe que les anciens bâtiments communaux rue Jean Jaurès ont été vidés et servent déjà pour la banque alimentaire; ils serviront de stockage pour d'autres associations.

Une « boîte à idées » est installée dans les locaux de la mairie, à la disposition de tous.

Il est mentionné que, notamment pour obvier aux délais dans la distribution à domicile, des exemplaires du bulletin municipal pourraient être mis à disposition dans des boîtes implantées à proximité des points de collecte des déchets.

Il est suggéré qu'à l'avenir, une des tâches du Comité pourrait être d'apprécier la mise en œuvre du PAVE -Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics- et de formuler des recommandations à cet effet avant l'examen périodique par le Conseil municipal. Il est mentionné que le PAVE n'est pas accessible à partir du site internet.

La séance est close à 23h et une nouvelle date de réunion du comité de quartier est prise pour le **4 février 2015 à 20h.**